Parliamentary **Assembly**
Assemblée parlementaire

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 11421
5 octobre 2007

Violation des obligations prises par l'Azerbaïdjan relatives à la protection des droits des minorités nationales

Proposition de résolution
présentée par M. ROCHEBLOINE et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le 17 août 2007, prétextant la construction d'une nouvelle autoroute, les autorités de l'Azerbaïdjan ont pris la décision de démolir le cimetière de Bakou où se trouvent principalement enterrés des russes, des juifs, des géorgiens et des arméniens.

Malgré la promesse des autorités azerbaidjanaises de conduire la démolition, l'exhumation et l'enterrement ultérieurs des restes dans le plein respect des traditions nationales et religieuses respectives, en réalité, la démolition a été menée en grave violation de ces coutumes et des valeurs humaines universelles.

La démolition a provoqué une vague de protestations des organisations publiques locales et des représentants des minorités ethniques. Plus particulièrement, les leaders des communautés russe et juive de l'Azerbaïdjan ont appelé les autorités de l'Azerbaïdjan à mettre fin à ces actes flagrants de vandalisme.

Malheureusement, la démolition du cimetière Narimanov n'est pas un cas exceptionnel d'intolérance envers les minorités ethniques vivant sur le territoire de l'actuelle Azerbaïdjan.

Le dernier rapport de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) sur l'Azerbaïdjan, adopté le 15 décembre 2006, donne beaucoup d'exemples de discriminations envers les minorités nationales et insiste sur un nombre de cas de discours racistes et incendiaires ou de promotion de l'intolérance religieuse tenus par certains médias, des membres du grand public, et des personnalités politiques, particulièrement à l'encontre d'Arméniens, de ressortissants russes de Tchétchénie, et de membres de certaines minorités religieuses. Le rapport souligne également qu'il existe également des allégations concernant des cas de harcèlement de la part de représentants de la loi et d'autres officiels à l'encontre de ces mêmes minorités.

Prenant en considération ce qui est mentionné ci-dessus, l'Assemblée parlementaire invite l'Azerbaïdjan à prendre les mesures suivantes dans le but de protéger les droits des minorités nationales:

– fournir à l'Assemblée un rapport explicatif en réponse aux accusations exprimées par les représentants des communautés concernées;

– mettre pleinement en œuvre les recommandations de l'ECRI;

– ratifier le Protocole 12 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'interdiction générale de la discrimination;

F – 67075 Strasbourg Cedex, e-mail: assembly@coe.int
tel : + 33 3 88 41 2000, fax + 33 3 88 41 2776

L'Assemblée parlementaire invite également les rapporteurs de la commission de suivi sur l'Azerbaïdjan dans le cadre du suivi du respect des obligations et engagements de ce pays à porter une attention spéciale sur la situation alarmante concernant la violation des droits des minorités nationales.

Signé[1]*:*

ROCHEBLOINE François, France, ADLE
ADONTS Avet, Arménie, PPE/DC
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, PPE/DC
BÉTEILLE Laurent, France, PPE/DC
BLUM Roland, France, NI
BRANGER Jean-Guy, France, PPE/DC
COUSIN Alain, France, PPE/DC
DURRIEU Josette, France, SOC
GREFF Claude, France, PPE/DC
GROSSKOST Arlette, France, PPE/DC
HARUTIUNYAN Davit, Arménie, NI
HOOPER Gloria, Royaume-Uni, GDE
HOVANNISIAN Raffi, Arménie, PPE/DC
JACQUAT Denis, France, PPE/DC
KARAMANLI Marietta, France, NI
KUCHEIDA Jean-Pierre, France, SOC
LONCLE François, France, SOC
MELČÁK Miloš, République tchèque, SOC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
MOTA AMARAL João Bosco, Portugal, PPE/DC
REYNAUD Marie-Line, France, NI
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SASI Kimmo, Finlande, PPE/DC
SHAHGELDYAN Mher, Arménie, PPE/DC
SUDARENKOV Valeriy, Fédération de Russie, SOC

1 SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe